

Fiche de signalement à l'autorité judiciaire d'une infraction pénale sur le fondement de l'article 40 du code de procédure pénale

Article 40 du code de procédure pénale

Le procureur de la République reçoit les plaintes et les dénonciations et apprécie la suite à leur donner conformément aux dispositions de l'article. Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs.

Champ d'application :

La présente fiche de signalement doit être utilisée pour signaler tous les faits commis dans un établissement scolaire, aux abords d'un tel établissement ou dont l'existence est portée à la connaissance du corps enseignant et/ou du personnel éducatif à l'occasion ou dans l'exercice de ses fonctions

Date d'envoi :

• EXPÉDITEUR :

Ecole/ CLG/ Lycée :à (commune) :

Directeur ou Chef d'établissement : M / Mme

TEL : Numéro ligne fixe directe.....

Numéro de portable pouvant être joint :

Courriel :

Personne signataire de l'information ou du signalement :

M/Mme..... Fonction :

Courriel :

• DESTINATAIRE :

Madame ou Monsieur le **procureur de la république** pour un **SIGNALEMENT de crime ou délit**, adressé au TJ compétent :

TJ de Beauvais.

Mél : permanence.pr.tj-beauvais@justice.fr

Tel : 03.44.79.60.03.

TJ de Compiègne.

Mél : perm.parquet.tj-compiegne@justice.fr

Tel : 03.44.38.35.04.

TJ de Senlis.

Mél : ttr.pr.tj-senlis@justice.fr

Tel : 03.44.53.91.86.

Bordereau de transmission TJ/DSDEN joint à l'envoi au parquet

Copie adressée au DASEN (DSDEN 60), à l'attention de la responsable du service social en faveur des élèves : art40.dsden60@ac-amiens.fr

.....
.....
Si minorité INFORMATION DES PARENTS :

Obligation légale, **sauf si c'est contraire à l'intérêt de l'enfant.**

Parents ou responsables légaux informés : Oui Non –

Si non, motif :

• EXPOSÉ DE LA SITUATION :

- 1) Circonstances précises de révélation des faits, identité précise, fonctions et coordonnées de la personne ayant reçu les confidences et/ou ayant été témoin des faits

.....
.....
.....
.....

- 2) Circonstances précises de commission des faits, date, heure et lieu de commission des faits

.....
.....
.....
.....

- 3) Déclarations précises de la personne se disant victime de l'infraction

.....
.....
.....
.....

- 4) Déclarations précises du témoin des faits

.....
.....
.....
.....

- 5) Eventuelle suite réservée aux faits en interne

.....
.....

.....
.....

4/4

- 6) Toutes informations utiles relatives à la scolarité et au comportement de la victime et du mis en cause au sein de l'établissement scolaire (précédents signalements, absentéisme, exclusion temporaire/définitive, etc.)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....